LA LIBERTÉ

Depuis 1913

JOURNAUX CENTENAIRES DU CANADA
CENTENARY NEWSPAPERS OF CANADA

Vous lisez à nouveau le JOURNAL DE L'ANNÉE!
Retrouvez le mot de la direction en page 8.
Ne manquez pas non plus notre hommage à Véronique Togneri en page 9.

BE SEXY
READ FRENCH

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
2,20 $ + TAXES

WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

VOL. 103 N° 10 • 8 AU 14 JUIN 2016
SAINT-BONIFACE



photo : Marouane Refak

SOIRÉE DISCUSSION

dans la perspective de la prochaine étape des États généraux :

La firme PGF Consultants a rendu publique l'ébauche du plan stratégique communautaire élaborée à la suite des cafés citoyens.

La Liberté vous invite
LE MARDI 14 JUIN À PARTIR DE 17 H 30
dans ses bureaux pour réagir à ce plan fondé sur cinq axes stratégiques.

Pour lire l'ébauche du plan stratégique avant notre rencontre, allez sur le site **sfm.mb.ca**.

Panelistes : Diane Bazin, Eric Plamondon, Roxane Dupuis et un membre du Comité directeur des États généraux

Ces discussions seront filmées puis diffusées sur le site Internet de *La Liberté* pour ceux qui n'auront pas pu venir sur place.

N'hésitez pas à nous soumettre vos questions par courriel à la-liberte@la-liberte.mb.ca ou via notre page Facebook (LaLiberteManitoba).

La Liberté, 420, rue des Meurons (entrée dans le stationnement)
www.la-liberte.mb.ca

Venez nombreux!

Citation DE LA SEMAINE

« Savoir que tu as un boulot, c'est le nerf de la guerre! C'est ce qui enlève l'incertitude de l'expérience d'immigrer. Et c'est ce qui permet à l'immigrant de s'intégrer puis, s'il le souhaite, d'appartenir à la francophonie manitobaine. »

Ibrahima Diallo souligne l'avantage clé de Mobilité francophone, le nouveau programme fédéral qui vise à faciliter l'embauche de travailleurs étrangers.

| Page 5.

Gagnant du grand prix d'Excellence générale
DE L'ASSOCIATION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

RECONNU EN 2016 AU
CONCOURS DES JOURNAUX RÉGIONAUX CANADIENS

Le SOMMAIRE

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : (204) 237-4823
Télécopieur : (204) 231-1998
www.la-liberte.mb.ca

Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi

APF Association de la presse francophone
Fondation Donatien Frémont
RÉSEAU SÉLECT
CMCA AUDITED

LE JOURNAL

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN
la-liberte@la-liberte.mb.ca
Directrice adjointe :
Lysiane ROMAIN
Rédacteur en chef associé :
Bernard BOCQUEL
bbocquel@mymts.net
Journalistes :
Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca
Gavin BOUTROY
presse3@la-liberte.mb.ca
Chef de la production :
Véronique TOGNERI
production@la-liberte.mb.ca
Adjointe à la direction
Facturation/Abonnement :
Roxanne BOUCHARD/Marta GUERRERO
administration@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste :
Cayouche (Réal BÉRARD)

LA LIBERTÉ RÉD

La Liberté Réd est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.

Coordonnatrice :
Lysiane ROMAIN
promotions@la-liberte.mb.ca

Publi-reporters :
Camille HARPER-SÉGUY
presse2@la-liberte.mb.ca
Marouane REFAK (vidéos)
presse6@la-liberte.mb.ca

Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. L'heure de tombée pour les lettres à la rédaction est le vendredi 12 h pour une possible parution le mercredi de la semaine suivante.

Veuillez noter que les chroniques publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteurs et pas forcément celle du journal.

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel :
Manitoba : 64,50 $
(TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada : 69,85 $ (TPS incluse)
États-Unis : 180,50 $ • **Outre-mer :** 247 $

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS
N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

ISSN 0845-0455

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien. »

Canada

ACTUALITÉS

À VOUS *la parole*

Vous pouvez réagir aux lettres sur www.la-liberte.mb.ca ou en écrivant à la rédaction la-liberte@la-liberte.mb.ca.

La SFM et le Calendrier communautaire

Madame la rédactrice,

Félicitations à vous et votre équipe de *La Liberté* pour avoir à nouveau remporté le Prix du journal de l'année de l'Association de la presse francophone. J'ai appris la bonne nouvelle le 1er juin à l'écoute de l'émission *Le 6 à 9* animée par Martine Bordeleau.

Je prends cette occasion pour aborder le sujet du Calendrier communautaire, qui paraît une fois par mois dans *La Liberté* et chaque semaine dans le journal *The Lance*. Je suis content que *The Lance* apprécie ses lectrices et lecteurs bilingues dans la région qu'il dessert, c'est-à-dire Saint-Boniface et Saint-Vital.

Comme le but du Calendrier communautaire est de nous tenir au courant de toutes sortes d'activités qui se déroulent dans la communauté, je trouve que sa publication est très importante et que *La Liberté* devrait le publier toutes les semaines et pas juste une fois par mois comme c'est le cas depuis un bout de temps. Car *La Liberté* est notre journal, et il comme vocation de nous tenir au courant de ce qui s'est passé et de ce qui va se passer.

Évidemment, c'est une tâche presque impossible, mais elle serait quand même facilitée par le Calendrier communautaire. *The Lance* l'a compris en faisant de son calendrier des activités un rendez-vous à chaque numéro. Pour avoir siégé au conseil d'administration de la Société franco-manitobaine, je sais bien que c'est la SFM qui paye pour mettre le Calendrier communautaire dans *La Liberté* et je l'encourage vivement à assumer les coûts de sa publication à chaque semaine. À cause de trois raisons principales.

Premièrement, nous avons tous *La Liberté* à cœur. Deuxièmement, *La Liberté* est la propriété de la SFM. Donc notre organisation porte-parole de la francophonie ne devrait pas hésiter à participer dans la mesure du possible à la santé financière du journal, surtout que de cette manière elle rend en plus service à toutes les lectrices et à tous les lecteurs. Troisièmement, les participants aux cafés citoyens des États généraux ont souvent fortement souhaité que la SFM fasse preuve d'ouverture.

La SFM devrait donc respecter l'esprit de renouveau et la volonté des gens qui sont impliqués dans le bien-être de la communauté et faire un geste concret en assurant la présence du Calendrier communautaire à chaque semaine dans *La Liberté*. Je suis sûr que cette décision serait très bien reçue en cette période d'États généraux de la francophonie manitobaine, autant par les francophones que les francophiles.

Walter Kleinschmit
Le 3 juin 2016

LES VOIX DE NOS ANALYSTES

| Réagissez à nos analystes en nous écrivant sur :
la-liberte@la-liberte.mb.ca ou www.facebook.com/LaLiberteManitoba

Michel Lagacé

Un nouveau budget : de vieux enjeux à résoudre

Le premier budget du gouvernement élu le 19 avril était attendu : c'était la première occasion pour le gouvernement de préciser ses intentions. Nommé ministre des Finances le 3 mai, Cameron Friesen n'avait que quatre semaines pour préparer le budget qu'il a déposé le 31 mai. À toutes fins pratiques, le gouvernement maintient le statu quo et les décisions importantes viendront plus tard.

S'il est un enjeu qui met au défi tous les gouvernements aujourd'hui, c'est le financement des soins de santé. En 2015-2016, le gouvernement a dépensé 6 250 millions $, c'est-à-dire presque 40 % de son budget, dans ce domaine. Ce montant augmente d'année en année à un rythme plus élevé que celui de l'inflation et de l'augmentation de la population. Une étude publiée en août 2015 par le Bureau de la statistique du Manitoba documente l'accroissement de ces dépenses. En 1984, le gouvernement dépensait 1 102,1 $ per capita (ou 2 292 $ en dollars de 2014) sur les soins de santé (hôpitaux, médecins, médicaments, santé publique, capital, administration, etc.). Trente ans plus tard, ce coût atteint 5 656,5 $.

Sans un appui financier important de la part du gouvernement fédéral, notre système de santé n'est pas viable. Pour assurer sa pérennité, les gouvernements doivent faire des choix difficiles : limiter de manière significative l'augmentation des coûts, stimuler la croissance de l'économie, augmenter les impôts ou les taxes, ou encore sensiblement réduire ou couper complètement d'autres programmes gouvernementaux ou services.

Pourtant, le débat sur ces choix est figé dans un irréalisme général au Canada. On dénonce la privatisation des soins de santé, mais on ne présente pas d'alternatives au financement des services. La population vieillit et le coût des soins augmente sensiblement avec l'âge. Voilà l'enjeu majeur qui guette le nouveau gouvernement. Il n'est pas nouveau, mais l'urgence d'y répondre augmente d'année en année.

Raymond Hébert

Enfin, la réforme électorale va de l'avant!

Après un faux départ, le comité législatif de la Chambre des communes sur la réforme électorale a été relancé la semaine dernière. Compte tenu de la question qu'il doit étudier, le nouveau comité reflète mieux la répartition du vote aux dernières élections fédérales plutôt que la répartition des sièges à la Chambre des communes. Ainsi les libéraux seront minoritaires dans le nouveau comité. (Libéraux: 5 membres, conservateurs 3, NPD 2, Parti vert 1, Bloc québécois 1.)

Ces changements ont des implications majeures. Le système actuel, un système uninominal à majorité simple, favorise les conservateurs puisque, sous les deux autres systèmes, il leur serait quasiment impossible de former un gouvernement à l'avenir. Les tiers partis (NPD, verts et Bloc) favorisent un système de représentation proportionnelle pur, puisqu'ils pourraient maximiser ainsi leur nombre de sièges en chambre; leur nombre de sièges étant relié directement au vote reçu. Enfin, les libéraux (et surtout Justin Trudeau), favorisaient en principe le scrutin préférentiel.

Avec le comité restructuré, il est donc facile d'imaginer une majorité au sein du comité qui se rallierait autour de la représentation proportionnelle; les libéraux abandonneraient donc leur option préférée, pour permettre un vote en Chambre qui rallierait tous les partis, sauf les conservateurs, qui se trouveraient isolés.

Les conservateurs, de leur côté, exigeront à tout prix un référendum sur la question, sachant que l'électorat, craignant le changement face à des questions complexes, voterait pour le statu quo. Ils se battront donc jusqu'au bout en faveur d'un référendum. Mais les libéraux viennent de créer un outil puissant en faveur de la proportionnalité, même si cela pourrait vouloir dire l'abandon de leur option préférée. Tactique brillante, et qui rend maintenant possible la réforme électorale avant les prochaines élections. Et ce, sans un référendum.

Faïçal Zellama

Centrallia Manitoba, un impact économique à chiffrer

Le Manitoba a eu une semaine économique par excellence économique à l'occasion de la quatrième édition de Centrallia Manitoba 2016 tenue à la fin mai. Ce forum interentreprises a rassemblé 700 participants représentant 450 PME de 30 pays. De manière générale, les participants viennent rechercher des débouchés commerciaux. Les plus courants sont l'exportation, les nouveaux canaux de distribution et ainsi que les alliances stratégiques.

De par mes participations à Centrallia dès sa première édition en 2010, je peux témoigner des succès quant à l'organisation de cet évènement et aussi constater qu'au fil des éditions un facteur de croissance économique s'est dessiné. Il est temps de le chiffrer.

En effet, jusqu'à maintenant, le World Trade Centre Winnipeg, comme principal acteur de Centrallia, s'est limité à publier des rapports qualitatifs après chaque édition. Ces rapports sont excellents et sont nécessaires pour évaluer la satisfaction des participants et surtout permettra aux organisateurs de s'ajuster. Cependant, rendu à la quatrième édition, caractérisée par une maturité en termes d'organisation, et sachant les ressources financières et humaines mobilisées pour cette formule économique, je crois qu'une évaluation des retombées positives s'impose pour confirmer ou non l'impact de Centrallia pour la croissance économique.

Cette étude d'impact se voudra chiffrée, par exemple en termes de contrats conclus, d'emplois, de revenus et de valeurs ajoutées pour les PME participantes, pour les secteurs concernés comme le transport, le tourisme, l'hébergement, la restauration, les petits commerçants des souvenirs ainsi qu'en termes d'employabilité des jeunes bénévoles. Ce sont ces données qui permettront de bien mesurer le retour sur investissements des fonds et des ressources alloués à cet évènement.

Éditorial



par Bernard Bocquel
bbocquel@mymts.net

La narrative intenable de l'USB

Depuis quelques semaines dans les colonnes de *La Liberté*, la question de savoir quand fêter le Manitoba a fait l'objet de discussions. Une question sérieuse, car l'enjeu n'est pas que d'ordre symbolique.

Depuis quelques décennies, la Province veut que soit commémoré le 12 mai, la *Loi sur le Manitoba* ayant reçu la sanction royale le 12 mai 1870. Mais accepter cette date, c'est passer sous silence le vote historique du 24 juin 1870, lorsque les députés de l'Assemblée législative d'Assiniboia, essentiellement composée de Métis, ratifièrent la Loi sur le Manitoba, dont la date de proclamation avait été fixée au 15 juillet 1870.

Ignorer le 15 juillet, c'est donc se couper des forces vives qui ont voulu que leur pays, le pays des Métis, cette Colonie de la Rivière-Rouge, soit reconnu comme une province, et ne finisse pas en simple territoire taillable et corvéable à merci par les *Canadians* de l'Ontario. Ignorer le 15 juillet, c'est s'interdire de prendre pleinement conscience des origines du Manitoba, et donc de l'esprit qui habitait et motivait ses fondateurs.

On dit que ce sont les vainqueurs qui écrivent l'histoire. Si l'assertion est sans doute souvent vraie, elle souffre parfois d'exceptions. Il est en effet des cas où le vaincu réussit à imposer sa narrative, en tout cas lorsque des circonstances particulières le permettent.

Cas d'école par excellence : l'Université de Saint-Boniface, établie par une loi provinciale de 2011. Pourtant la plus haute institution du savoir dispensé en français au Manitoba tient à affirmer qu'elle offre à ses étudiants « Une éducation supérieure depuis 1818 ». Pour les personnes ayant quelque familiarité avec l'histoire de l'Ouest canadien, 1818 est l'année où l'abbé Joseph-Norbert Provencher, ancien curé de Kamouraska et missionnaire à contrecœur, arriva à la Rivière-Rouge, qui sortait à peine d'un chaos provoqué par une guerre sans merci entre deux compagnies de fourrures rivales.

Pour comprendre l'affirmation historiquement injustifiable de l'Université de Saint-Boniface, il faut prendre la mesure d'un mal qui accable la plupart des pays depuis quelques siècles déjà, à des degrés variables selon les époques : le nationalisme. En Europe, le foyer duquel partaient tous les courants politico-économiques planétaires jusqu'au 20e siècle, le nationalisme se développa à partir du 18e siècle. Ce mouvement d'affirmation fut non seulement contagieux, mais exigeant. L'heure était à l'imagination fertile. Un pays digne de ce nom devait posséder plusieurs attributs, dont une langue, des coutumes, un drapeau et, surtout, une nation devait enraciner sa légitimité dans des ancêtres glorieux.

Lorsqu'un nationaliste passionné comme Mgr Adélard Langevin, archevêque de Saint-Boniface entre 1895 et 1915, chercha à attiser la fibre patriotique de l'élément français du Manitoba, il partit à la recherche de l'île au Massacre, où de glorieux ancêtres perdirent la vie en 1736 aux mains des Sioux. Le prélat et ses compagnons d'équipée trouvèrent des vestiges lors d'une expédition en 1902. Promptement ces messieurs fondèrent la Société historique de Saint-Boniface.

Tant et aussi longtemps que l'histoire racontée est entachée de nationalisme, elle se condamne soit au mensonge, soit à des demi-vérités desquelles il est impossible de dégager un réel potentiel d'avenir. C'était pourtant par ardent désir de donner un avenir à son très cher Collège de Saint-Boniface que le jésuite manitobain Alfred Bernier introduisit ainsi l'histoire de son *alma mater* dans *La Liberté et Le Patriote* du 9 novembre 1945 :

« Le Collège de Saint-Boniface fut fondé en 1818. C'est du moins la date traditionnelle adoptée jusqu'ici par les historiens, parce que dès son arrivée au pays Mgr Provencher se mit à faire la classe à quelques enfants dans l'intention de les mener à la prêtrise. » Ce qui en 1945 pouvait être une justification acceptable pour des patriotes Canadiens français soucieux d'amplifier la force d'attraction de l'institution fondée par les jésuites en 1885 est depuis belle lurette inadmissible.

Alors qu'approche le bicentenaire de l'arrivée de l'abbé Provencher, il serait opportun d'établir une date de naissance crédible pour l'Université de Saint-Boniface. Les bilingues du Manitoba ne vivent plus dans le huis clos canadien-français. L'abus de mémoire, qui sert à faire passer un message conçu pour défendre un intérêt particulier, n'a plus aucune raison d'être entretenu. Justement parce que le Collège des jésuites a réussi à survivre en se mutant en Collège universitaire de Saint-Boniface. Justement parce que des responsables ont voulu parachever la mutation en Université de Saint-Boniface.



À VOUS *la parole*

Vous pouvez réagir aux lettres sur ***www.la-liberte.mb.ca*** *ou en écrivant à la rédaction* ***la-liberte@la-liberte.mb.ca.***

Lettre ouverte au Premier ministre du Canada

Monsieur le Premier ministre,

Le gouvernement du Canada mérite des félicitations pour avoir conclu un protocole d'entente avec la Manitoba Metis Federation, une étape importante qui fait suite à la décision de la Cour suprême du Canada dans la cause Manitoba Metis Federation Inc. c. Canada de 2013. L'objectif de favoriser la réconciliation entre le Canada et la communauté métisse du Manitoba est entièrement justifié.

C'est justement cet objectif de réconciliation qui me porte à vous écrire. En 1870, les Métis sous la direction de Louis Riel ont rallié la population de la Rivière-Rouge pour négocier l'entrée du Manitoba dans la fédération canadienne. À l'époque, environ la moitié des habitants parlaient le français. *L'Acte du Manitoba* comprend des garanties linguistiques et religieuses qui ont été bafouées par l'assemblée législative manitobaine au fil des ans.

Je crois qu'il y a aujourd'hui un besoin criant de panser les blessures du passé et de bâtir un avenir meilleur pour les descendants des familles qui ont assuré la création du Manitoba et, en fait, d'un pays transcontinental. Je ne saurais trop insister sur ce point. En 1870, ce sont les Métis francophones qui ont rallié la population pour fonder la première province à se joindre à la fédération canadienne.

Ensemble, les résidents de la Rivière-Rouge ont mis de côté leurs différences et se sont entendus pour créer une province qui reconnaîtrait l'usage du français et de l'anglais. Ensemble, leurs représentants élus ont ratifié l'Acte du Manitoba. Et sans la création de cette province, il est presque impossible d'imaginer que le Canada aurait pu s'étendre jusqu'au Pacifique, compte tenu des ambitions des Américains, surtout après qu'ils avaient acheté l'Alaska de la Russie en 1867.

Ainsi, il semblerait qu'un groupe de Manitobains ait été oublié dans les démarches récentes du gouvernement fédéral. Il s'agit des Métis francophones du Manitoba, les descendants de la famille Riel et de leurs proches. Ils sont représentés par l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba. Fondée en 1887, l'Union est la plus ancienne organisation qui fonctionne toujours en français au Manitoba. Elle cherche à mettre en valeur les traditions, la culture et l'histoire des Métis de langue française.

Grâce en partie au travail de plusieurs générations de membres de l'Union nationale depuis bientôt 130 ans, nous n'avons plus à cacher ou à chuchoter le nom de Louis Riel. Tout au long de son histoire, l'Union s'est déployée pour affirmer clairement ce que sont les Métis et pour combattre la marginalisation qu'on voulait leur imposer. Ils ont refusé de disparaître.

Pourtant, l'Union était absente de la signature du protocole d'entente le 27 mai à Winnipeg. Ils sont donc encore une fois marginalisés et mis à part. Je comprends bien qu'il revenait à la Manitoba Metis Federation de signer le protocole d'entente. Mais il me paraît inadmissible que l'Union nationale ait été absente. Elle représente légitimement les héritiers des Métis qui ont combattu pour les droits de tous les Manitobains en 1870.

Je vous saurais gré de bien vouloir à inclure les responsables de l'Union dans les démarches qui vont suivre la signature du protocole d'entente. Il s'agit là de la plus élémentaire justice, et sa participation serait une reconnaissance de la population métisse de langue française au Manitoba.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, mes salutations distinguées.

Michel Lagacé
Le 3 juin 2016

LA NOUVELLE APPROCHE D'OTTAWA POUR FAVORISER L'IMMIGRATION FRANCOPHONE

« Le boulot, c'est le nerf de la guerre! »

Le gouvernement fédéral cherche à faciliter l'embauche d'étrangers francophones dans les provinces à l'extérieur du Québec. Avec un accent sur des professionnels universitaires et des personnes avec des métiers spécialisés.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Mobilité francophone, le nouveau programme est entré en vigueur le 1er juin.

Brigitte Léger, la coordonnatrice au programme d'immigration du World Trade Centre Winnipeg, salue l'initiative. « Mobilité francophone est essentiellement la reprise de l'ancien programme Avantage significatif francophone, aboli en septembre 2014 par le gouvernement fédéral précédent. Un des grands avantages de l'ancien programme comme du nouveau, c'est que les employeurs n'ont pas besoin de faire une étude d'impact sur le marché du travail pour embaucher les francophones étrangers. Le processus est donc plus rapide. Si la personne est qualifiée, elle est embauchée. »

Ce sont donc les employeurs canadiens qui font la demande d'embaucher les étrangers. Le travailleur obtient un statut de travailleur temporaire.

Brigitte Léger souligne l'avantage central, à la fois pour l'étranger et pour la communauté qui l'accueille : « Le programme permet de faire venir des professionnels qualifiés. Et de les retenir. Au WTC Winnipeg, 95 % des employés embauchés dans le cadre du programme sont restés. »

De 2013 à mars 2016, Ibrahima Diallo a été le président de la Table nationale de concertation communautaire en immigration. Pour le Sénégalais d'origine, établi au Manitoba depuis 1984, « savoir que tu as un boulot, c'est le nerf de la guerre! ». « C'est ce qui enlève l'incertitude de l'expérience d'immigrer. Et c'est ce qui permet à l'immigrant de s'intégrer puis, s'il le souhaite, d'appartenir à la francophonie manitobaine. Parce que quand tu travailles en français, tu as tendance à faire tienne la francophonie d'ici. Tu inscrit tes enfants dans nos écoles, tu participes à des évènements culturels. Tu vas peut-être t'engager pour ces évènements. Tu participes à des comités, tu fais du bénévolat. Et, en bout de ligne, ta présence – et celle de ta famille – contribue à la diversité dont notre province et notre pays ont tant besoin. On n'a qu'à regarder la belle dynamique multiculturelle dans nos salles de classe francophones pour voir comment la jeune génération, en vivant concrètement la diversité, pourra bâtir la société de demain. »

Pour Ibrahima Diallo, Mobilité francophone est « une arme positive dans la guerre contre l'assimilation ». « La cible du gouvernement fédéral pour l'immigration francophone hors Québec est de 4 %, et de 4,4 % d'ici 2023. L'idée est que les communautés francophones en milieu minoritaire représentent en moyenne près de 4 % de la population générale. Alors une cible de 4 %, ou encore de 4,4 %, permettrait de maintenir une masse critique de francophones, pour que nous tenions le coup face à l'assimilation.

« Ici, au Manitoba, l'immigration se chiffre à 3,6 %. Et rappelons-nous que 4 %, c'est le strict minimum. Mobilité francophone est un excellent outil. Mais il nous reste du chemin à faire, et c'est à nous de le faire. »



photo : Gavin Boutroy

Ibrahima Diallo : « Rappelons-nous que 4 %, c'est le strict minimum. »

Le fonds de l'hôpital Ste-Anne est bien en marche



photo : Gavin Boutroy

La deuxième marche de santé annuelle du Fonds de l'hôpital Ste-Anne a permis de prélever 28 900 $, soit le double de la première édition, et presque 4 000$ de plus que la cible, fixée à 25 000 $.

WINNIPEG : L'AVENIR PASSE PAR LE PASSÉ

LE BESOIN DE GARDER LES ANCIENS PRÉSENTS

Une marquise à la mémoire des ouvriers

La Ville de Winnipeg a décidé de confier la construction d'un monument pour évoquer la fameuse grève de 1919 à la firme Monteyne Architecture Works. Son concepteur explique comment le projet a été pensé.

Gavin BOUTROY
presse3@la-liberte.mb.ca

Le concours de la Ville de Winnipeg pour la construction d'un monument destiné à commémorer la grève générale de 1919 exigait que les projets soumis soient sensibles au contexte historique, architectural et social du quartier de La Bourse.

Le monument sera construit le long d'un bâtiment de la rue Lily, entre Elgin et l'avenue Market, directement en face du Manitoba Theatre Centre et derrière la Salle du centenaire. L'espace désigné fait 30 X 4 mètres. La Ville espère compléter la construction du monument d'ici l'automne.

La planificatrice urbaine en chef pour la Ville de Winnipeg, Marsha Christuk, souligne l'importance historique de l'emplacement du monument.

« La confrontation majeure de 1919 a eu lieu sur Elgin, à quelques pas de l'endroit où le monument sera érigé. Dans les rues environnantes, il y a encore des rails de l'époque où les usines étaient connectées par un réseau de rails. Quoique le terrain soit petit, il a une haute visibilité. Il est aussi très bien situé quand on pense au patrimoine qu'il doit commémorer. »

Tom Monteyne, le fondateur de la firm Monteyne Architecture Works, résume l'idée derrière le monument *Marquee 1919* que sa firme a conçu : « Ce sera une nouvelle marquise dans un quartier de marquises. »

Marquee 1919 sera composé de panneaux avec de l'information sur la grève, d'un plan piéton des lieux importants concernant l'évènement, de bancs publics, et du monument principal. Il s'agit d'une structure d'acier résistant aux intempéries, sur laquelle il sera écrit « 1919 », ainsi qu'une série de mots en anglais en rapport avec la grève. La structure d'acier ressemble à un panneau d'affichage surélevé. Les piétons auront directement accès au monument par un petit sentier.



photo : Gavin Boutroy

De gauche à droite, avec une maquette d'une portion de *Marquee 1919* : Amandine Pradon, Peter Robertson-Stovel, Shelby Brisbin, Luis Morgado, Luis Miguel Ortiz, Amy Plett et Tom Monteyne. Le fondateur de la firme Monteyne Architecture Works esquisse les grandes lignes de désaccord qu'il a relevées lors de la conception du monument. « Je connais des types à gauche qui croient que les grévistes étaient totalement justifiés dans leurs actions et même héroïques. Je connais aussi des capitalistes qui croient que la grève a été le plus grand malheur tombé sur cette ville. Ces gens-là attribuent le déclin de Winnipeg enclenché après la Première Guerre mondiale à la grève, qui aurait effrayé l'industrie, qui s'est alors installée ailleurs. Nous cherchions à commémorer le moment historique de la grève, ainsi que les interprétations incompatibles qui ont encore cours sur sa signification. »

La planificatrice urbaine en chef commente sur l'attrait du monument qui a été sélectionné par un jury composé de Paul Moist, issu du milieu des syndicats; Esyllt Jones, professeur d'histoire à l'Université du Manitoba; Susan Algie, directrice de la Winnipeg Architecture Foundation; et de Alyssa Schwann, professeure adjointe en architecture à l'Université du Manitoba.

« L'installation a une apparence très industrielle. Cela crée un beau contraste avec la modernité actuelle du quartier. Le monument me rappelle aussi les publicités murales décolorées sur certains murs d'immeubles dans le quartier. »

Tom Monteyne analyse les défis de la conception d'un tel projet. « Nous devions faire preuve d'une sensibilité au contexte actuel. Après tout, on est presque en 2019, pas en 1919. Les gens vont dans le quartier de l'Exchange pour voir des concerts et des pièces de théâtre. Nous devons à la fois reconnaître la réalité du présent et créer un espace public commémoratif.

« Une ville est comme un palimpseste. Il y a des couches de chaque époque empilées les unes sur les autres. »

Le budget alloué par la Ville au projet gagnant s'élève à 250 000 $. Tom Monteyne estime pouvoir compléter *Marquee 1919* avec ce budget. Mais il ajoute quand même : « C'est difficile de dire qu'un projet de cette nature puisse être réalisé avec un montant déterminé d'avance. Nous ne faisons pas de production en série, nous construisons des exemplaires uniques. »

WINNIPEG : L'AVENIR PASSE PAR LE PASSÉ

EN JEU : LA MANIÈRE DE TRANSFORMER LE PASSÉ EN AVENIR

Le prix de la densité

La rencontre portes ouvertes sur la révision du Plan secondaire du nord de Saint-Boniface du 7 juin permet de constater que deux perspectives sur l'avenir du développement du quartier résidentiel se font face.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca



photo : Daniel Bahuaud

Walter Kleinschmit, avec en arrière-plan un résumé de la situation : comment faire cohabiter l'unifamilial et le multifamilial.

La Ville de Winnipeg entreprend la révision du Plan secondaire du nord de Saint-Boniface. Effectuée par le Comité d'orientation permanent des biens et de l'aménagement, du patrimoine et du développement du centre-ville, cette révision a pour but d'encourager une plus haute densité de population. Objectif : viser par exemple une plus grande vitalité du boulevard Provencher.

Richard Mahé, le planificateur urbain pour le district de Riel, croit que « plus il y aura de gens dans le quartier, plus il sera possible d'avoir un Saint-Boniface vibrant ».

« C'est une vision qui concorde avec celle de ***Notre Winnipeg***, le plan de développement pour toute la ville pour les 25 prochaines années. Nous croyons qu'augmenter la densité des anciens quartiers près du centre-ville, comme Saint-Boniface, favorise leur développement. Et c'est d'ailleurs ce que souhaitent les parties prenantes que nous avons consultées dans notre révision du Plan secondaire du nord de Saint-Boniface. La Zone d'amélioration commerciale de Provencher, Entreprises Riel, le Centre culturel franco-manitobain et la Société franco-manitobaine, entre autres, veulent un Saint-Boniface revitalisé, où le boulevard Provencher grouillera de monde et fréquentera des cafés, des boutiques et des sites touristiques. L'exemple évoqué est celui de l'avenue Corydon. Or pour avoir une artère principale attrayante et dynamique comme Corydon, il faut du monde. Les touristes qui arrivent de La Fourche contribuent à dynamiser. Mais avant tout, la vitalité d'un quartier dépend des gens qui y vivent. Corydon a 19 078 unités d'habitation à distance de marche de l'avenue. Le boulevard Provencher en compte 4 684. »

Pour y arriver, le Plan secondaire du nord de Saint-Boniface révisé propose de consacrer la zone résidentielle à l'ouest de la rue Saint-Joseph jusqu'à l'avenue Taché aux résidences multifamiliales d'envergure. « On parle ici d'immeubles de forte densité, donc de deux à cinq étages. Et, sur l'ancien terrain municipal des Travaux publics, à l'extrémité nord de la Taché, il pourrait y avoir un édifice de cinq à sept étages. »

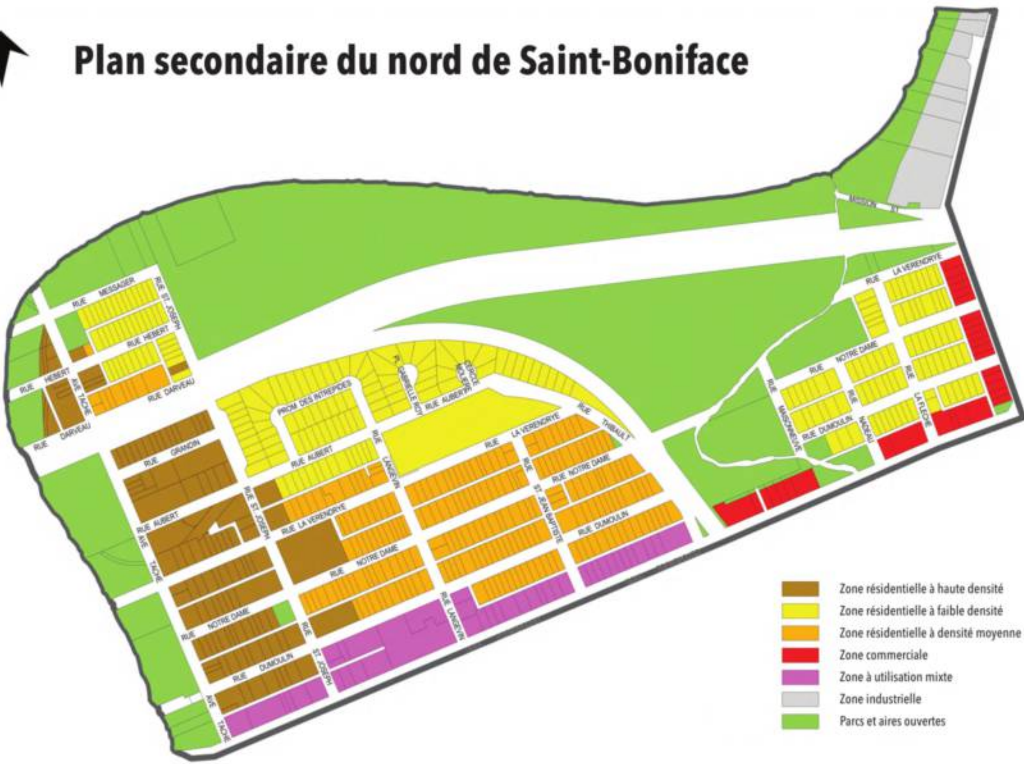


photo : Gracieuseté Ville de Winnipeg

Le plan de Saint-Boniface Nord, qui indique les zones de densité résidentielle proposées par la Ville de Winnipeg. Pour tous les détails voici le lien pour accéder au site de la Ville : http://winnipeg.ca/ppd/NorthStBoniface/

La zone située entre les rues Saint-Joseph et Thibault, excluant le Domaine Marius-Benoist, sera une zone à densité moyenne.

Le résident Walter Kleinschmit estime qu'une grosse pression sera exercée sur le quartier. « Je crains que les Bonifaciens ne sont pas conscients de l'importance de la révision proposée. On a souvent souligné le besoin criant pour les maisons unifamiliales à Saint-Boniface. Pourquoi encourager une situation qui conduira à leur disparition? Déjà, à l'est de la Saint-Joseph, on se retrouve avec des immeubles de deux ou trois étages, là où il y avait avant des maisons unifamiliales. Un propriétaire de maison pourrait facilement se retrouver coincé entre deux immeubles. Ou encore, la tentation sera de vendre parce que les développeurs paieront de bons prix pour la propriété. Et ensuite d'autres maisons unifamiliales disparaîtront.

« Je comprends bien qu'on cherche à augmenter la densité de la population pour stimuler le développement du boulevard principal du quartier français. Mais les résidents sont-ils vraiment censés alimenter les commerces? Il me semble que ce devrait être le contraire, non? Et avec tant de nouveaux résidents, que deviendra le caractère francophone du Vieux Saint-Boniface? On aura plutôt un *French Quarter*. Cette révision ne reflète pas ma vision de l'avenir du Vieux Saint-Boniface. »

Richard Mahé soutient qu'avec l'établissement de zones résidentielles clairement indiquées, « tous comprendront les règles du jeu, les développeurs comme les résidents ».

« À l'heure actuelle, les développeurs ont carte blanche. C'est la situation depuis 1976, l'année de l'adoption du Plan secondaire du Nord de Saint-Boniface. Avec un encadrement clair, on ne verra pas des gros condos s'élever à côté de l'école Taché. Le Plan proposé veut que le développement multifamilial stimule la densité, mais veut aussi s'assurer que le développement immobilier se fasse en prenant le contexte du quartier en ligne de compte. De plus, la Ville se donne le droit de revoir tout projet de construction – un processus public qui se fera par le biais du Comité Riel. »

Ville de Winnipeg
Bureau du greffier
AVIS PUBLIC

RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE 2017

Le rôle d'évaluation foncière de 2017 de la Ville de Winnipeg est maintenant ouvert pour examen public aux endroits suivants :

Bureau de l'évaluateur de la Ville
Service de l'évaluation et des taxes, 457, rue Main
Hôtel de ville
Direction de l'impôt et des recettes
510, rue Main, rez-de-chaussée

Si vous estimez que votre évaluation foncière de 2017 devrait être révisée, vous pouvez présenter une requête en révision du rôle d'évaluation en application des articles 42 et 43 de la *Loi sur l'évaluation municipale*.

Requête en révision
« 42(1) La personne au nom de laquelle un bien a été évalué, le créancier hypothécaire qui est en possession d'un bien en vertu du paragraphe 114(1) de la *Loi sur les biens réels*, l'occupant de locaux qui est tenu, en vertu des conditions d'un bail, de verser les taxes sur le bien, le mandataire autorisé de ces personnes ou l'évaluateur peut présenter une requête en révision d'un rôle d'évaluation concernant les points suivants :
a) l'assujettissement à la taxe;
b) le montant de la valeur déterminée;
c) la classification des biens;
d) le refus de l'évaluateur de modifier le rôle d'évaluation en application du paragraphe 13(2). »

Conditions
« 43(1) Au moins 15 jours avant la date prévue pour la tenue de l'audience du comité mentionnée dans l'avis, les requêtes en révision doivent :
a) être faites par écrit;
b) indiquer le numéro de rôle et la description cadastrale des biens imposables visés;
c) indiquer ceux des points mentionnés au paragraphe 42(1) qui sont litigieux et les motifs pour lesquels ils le sont;
d) être déposées :
(i) soit par livraison au bureau indiqué dans l'avis public visé au paragraphe 41(2),
(ii) soit par signification au secrétaire. »

Le Comité de révision siégera afin d'entendre les requêtes en révision à 9 heures, le 13 juillet 2016, au 510, rue Main, ainsi qu'aux dates et aux endroits qu'on jugera nécessaires par la suite. Les requérants et les requérantes seront informés par écrit de la date, de l'heure et du lieu de l'audition de leur requête.

Toutes les requêtes doivent être déposées au plus tard à 16 h 30, le 27 juin 2016, au moyen du formulaire Requête en révision de l'évaluation accompagné du droit de dépôt non remboursable. Vous pouvez obtenir le formulaire en personne au Bureau du greffier, Immeuble de l'administration de l'hôtel de ville, 510, rue Main, rez-de-chaussée, en composant le 311 ou en visitant le site Web de la Ville à winnipeg.ca.

Les demandes d'appel peuvent être déposées comme suit :

En ligne :
http://winnipeg.ca/clerks/boardofrevision/AppealFilingFeeInfo.stm

En personne, par la poste, par courriel ou par télécopieur :

Gestionnaire des appels, Comité de révision
Bureau du greffier
Immeuble de l'administration
510, rue Main, rez-de-chaussée
Winnipeg (Manitoba) R3B 1B9

Courriel : bor@winnipeg.ca
Télécopieur : 204.947.3452

Renseignements généraux : 311
Site Web : Winnipeg.ca

MOT DE LA DIRECTION

par Sophie Gaulin
la-liberte@la-liberte.mb.ca

Cette année encore, vous lisez le Journal de l'Année!

photo : Gracieuseté APF

De gauche à droite : Francis Sonier, de *l'Acadie Nouvelle*, Janine Saulnier, du *Courrier de la Nouvelle-Écosse*, Jacinthe Tremblay, du *Gaboteur*, Lysiane Romain, de *La Liberté*, Chantal Quirion, d'*Agricom*, Maxence Jaillet, de *l'Aquilon*, Hélène Lequitte, *Le Franco*, Marcia Enman, *La Voix acadienne*, Carole Chabot-Roy, de *l'Acadie Nouvelle*, et Irénidice Morin, déléguée aux partenariats, TV5 Québec Canada.

Nous ne nous lassons pas de gagner. De gagner des prix d'excellence. De gagner la notoriété qui fait briller encore et toujours plus notre francophonie au Manitoba.

Nous ne nous lassons pas de faire à chaque semaine un journal de qualité pour donner à nos lecteurs une raison de plus d'être fiers de qui ils sont et fiers d'où ils vivent. Car avoir un journal local en santé, c'est participer à une société qui va bien.

Cette fois-ci, votre hebdomadaire s'est vu décerné le prix de ***Journal de l'Année*** au Gala des Prix d'Excellence de l'Association de la presse francophone, tenu le 27 mai dernier à Edmonton en Alberta. ***La Liberté*** a aussi remporté une première mention pour la qualité du français, une première mention pour la qualité graphique et une deuxième mention pour la rédaction journalistique.

L'équipe de votre journal est fière d'avoir aussi glané le prix du meilleur cahier spécial avec son édition sur la *Cause Caron* et une première mention dans cette même catégorie pour célébrer *L'Enfant du Pays, Réal Bérard*.

Grâce au dessin ingénieux et sensible de Réal Bérard, alias Cayouche, et au talent de mise en page de notre chef de production Véronique Togneri, *La Liberté* a obtenu la première mention pour la Une de l'année, conçue après les attaques de ***Charlie Hebdo*** en France.

Daniel Bahuaud a récolté une deuxième mention (ex aequo) pour son article « Peut-on tout dire? », dans cette même édition du 14 janvier 2015.

Le conseil d'administration et la direction remercient vivement toute l'équipe de *La Liberté* pour le solide travail fourni au fil des mois afin de rendre notre journal le meilleur possible chaque semaine. Et ce, avec une bonne dose de bonne humeur.

L'équipe de *La Liberté* aimerait aussi féliciter les journaux *L'Acadie Nouvelle* et *Le Voyageur* pour avoir respectivement obtenu la première mention et deuxième mention pour le prix du Journal de l'Année.

Sans oublier *L'Aquilon*, *Le Courrier de la Nouvelle Écosse*, *L'Aurore boréale*, *La Voix acadienne*, *Agricom*, *Le Gaboteur*, *Le Franco*, et *L'Eau Vive* pour leurs succès.

La compétition se corse et nous aimons ça!

LA CAUSE CARON
Un pacte moral à respecter pour continuer de bien vivre en français!

Cahier spécial encarté dans *La Liberté* du 18 au 25 février 2015.

Réal Bérard
ENFANT DU PAYS

Cahier spécial encarté dans *La Liberté* du 24 au 30 juin 2015.

VÉRONIQUE TOGNERI A ÉTABLI UN RECORD À *LA LIBERTÉ*

Une employée hors pair

Collègues, anciens collègues, clients et amis de *La Liberté* tiennent à tirer leur chapeau à Véronique Togneri, la chef de production de l'hebdomadaire. Le 31 mai, la fidèle d'entre les fidèles marquait ses 25 ans de service au journal. Elle est la première à célébrer des noces d'argent au service du journal.

Un quart de siècle que Véronique est au centre des activités de *La Liberté*. Chaque matin elle se réveille nourrie de rêves en couleur, elle prend un café corsé pour aromatiser sa créativité, elle affronte les vents froids de l'hiver manitobain pour se rendre à pied à l'ouvrage et y apporter la chaleur qu'elle a cumulé pendant ces quelques minutes de trajet. Elle passe la porte, armée d'une patience qui n'a vraiment d'égale que sa créativité. Une vraie collègue à aimer.

Sophie Gaulin,
directrice et rédactrice en chef de *La Liberté*

Pour un hebdo comme *La Liberté* (ou tout autre journal francophone en situation minoritaire), embaucher la bonne personne pour longtemps n'a jamais été facile, pas plus en 1991 qu'aujourd'hui. Véronique est devenue une perle rare en production. Ses noces professionnelles d'argent avec le journal témoignent non seulement de son talent et de sa flexibilité au service de ses multiples collègues, mais surtout de sa grande expertise à voir le journal centenaire naviguer à travers notre ère électronique.

Yves Chartrand,
ancien directeur et
rédacteur en chef de *La Liberté*

Il y a des personnes extraordinaires que nous avons le bonheur de rencontrer. Et quand nous travaillons de très près avec elles nous avons le grand plaisir de mieux les connaître.

Véronique est de ces personnes. En plus d'avoir une belle personnalité, elle est professionnelle jusqu'au bout des doigts. Sa créativité est exceptionnelle, son aide précieuse. Elle a créé pour notre organisme des documents, des publicités, des cahiers de notes, des cahiers spéciaux et j'en passe. Nos documents font la jalousie de plusieurs groupes parce qu'ils sont beaux, vraiment beaux.

Mona Audet,
directrice générale de Pluri-elles

Véronique m'appuie, me donne des conseils, est à l'écoute de mes besoins et fait preuve d'une efficacité rare. Je valorise énormément son talent d'artiste. Sa créativité et son sens de l'esthétique brillent dans tout ce qu'elle fait. Avec elle, j'ai toujours le sentiment d'être entre de bonnes mains.

Suzanne Druwé,
directrice des communications au CDEM

Un journaliste comme moi aura beau interviewer les personnes les plus intéressantes et prendre les photos les plus captivantes, c'est Véronique qui assure la qualité graphique qui vous donnera le goût de lire l'article sur la nouvelle ministre, le compte rendu de l'assemblée annuelle, le plus récent texte de la série ***Nos franco-réalités***, ou encore l'entretien avec l'artiste, l'athlète ou l'entrepreneur. Et les Unes du journal ont l'élégance attractive. Grâce à son talent, bien sûr. Mais aussi grâce à sa précision, son bon goût et son amour de la chose bien faite.



photo : Gavin Boutroy

Véronique Togneri, ou l'art de savoir rester dynamique. Un talent que la chef de production de votre hebdomadaire déploie depuis 25 ans.

Véronique aime le travail réussi et travaillera d'arrache-pied – malgré les deadlines et les mille et une autres pressions que connaît l'équipe rédactionnelle d'un journal – pour s'assurer que le produit final soit beau. Mais *vraiment* beau. Véro, on t'aime!

Daniel Bahuaud,
journaliste à *La Liberté*

Véronique est l'œil magique de *La Liberté*. L'œil qui voit à la qualité visuelle de la mise en pages, l'équilibre des mots et des images, l'œil créatif qui donne au journal une signature de qualité et qui donne surtout au lecteur l'envie de tout lire, de la Une colorée à la toute dernière page.

Au-delà de ses qualités professionnelles, Véronique est surtout une femme pleine de vie, rieuse et charmante. C'est toujours un plaisir de la côtoyer.

Martine Bordeleau,
animatrice de l'émission ***6 à 9*** de CKSB

Travailler avec Véronique, c'est un réel plaisir. Au téléphone, elle est toujours amicale. Quand j'ai des questions, elle y répond rapidement. En plus, elle s'efforce de nous tenir au courant des projets spéciaux que nous aurons à imprimer. Cela fait maintenant plus de 35 ans que Derksen Printers et moi-même faisons affaire avec *La Liberté*. Personnellement, j'espère bien avoir l'honneur de travailler avec Véronique pour bien des années encore.

Norm Sobering,
chef des opérations chez Derksen Printers

Véronique Togneri a été, et de loin, la personne la plus fiable, la plus dévouée et la plus droite qu'il m'ait été donné de gérer lors de mon entrée en fonction à *La Liberté* en 1993. C'est avec une immense confiance en cette jeune femme, toujours souriante et remplie d'énergie, de connaissance et de volonté positive, que je lui ai confié les rênes de la production du journal. Qu'elle soit encore avec vous est une excellente nouvelle pour Presse-Ouest. Bon 25e, Véronique! Et longue vie à *La Liberté*, un journal que j'ai chéri et que j'aime toujours.

Jean-François Lacerte,
ancien directeur
et rédacteur en chef à *La Liberté*

Véro, c'est quelque chose, 25 ans!!! Wow!! En chiffres, c'est même spectaculaire. 9 133 jours, 1 304 semaines, 300 mois, 219 192 heures, 13 151 520 minutes, 789 091 200 secondes et, surtout, 650 paies. Je suis très contente de travailler avec toi depuis 21 de tes 25 années. Tu fais un travail remarquable, semaine après semaine. Ta loyauté à monter le journal et les cahiers spéciaux doit être saluée. Je te souhaite un très chaleureux anniversaire.

Roxanne Bouchard,
adjointe à la direction à *La Liberté*

Tu sais, Véro, la fois où je t'ai dit que je t'attachais à ta chaise et que tu ne pouvais pas quitter *La Liberté* pour les 25 prochaines années? Je blaguais! Tu n'étais pas obligée de me prendre au sérieux à ce point-là.

Sans blague, pour avoir partagé 16 ans de ma vie professionnelle avec toi, dont 11 à titre de rédactrice en chef ou directrice, je sais bien tout ce que ce journal doit à ton sens du détail et de l'esthétique, à ta discipline, ta patience, ton inlassable goût du travail bien fait. Faire un cahier spécial, créer une pub, imaginer une Une différente de celles d'avant, refaire la maquette du journal au complet, ou simplement monter les plus belles pages possibles avec le matériel à ta portée : avec toi, n'importe quand!

Sylviane Lanthier,
ancienne directrice et rédactrice de *La Liberté*

Véronique, c'est la chef du département des miracles! Textes trop longs, cahiers spéciaux qu'on modifie dix fois en dernière minute, photos à rajouter là où il ne devrait pas y en avoir ou de qualité qui laisse à désirer, Véro trouve toujours une solution pour que tout rentre, et bien sûr que tout soit beau.

Elle a toujours eu beaucoup de patience avec moi, surtout lorsqu'elle m'a appris comment monter le journal. À ce jour, je n'en reviens toujours pas d'avoir réussi ce défi, moi qui n'ai aucun sens graphique. Mais au département des miracles, tout est vraiment possible!

Je travaille auprès de Véro depuis 2008 et pour le dire très simplement, elle a toujours fait partie de mes préférés, de mes « *go to* » personnes… (Mais chut, il ne faut pas le dire aux autres!!!) Véro, je te souhaite (ou peut-être je me le souhaite?) de passer encore de nombreuses autres belles années à nos côtés.

Camille Harper,
publi-reporter pour le département
Réd communications et
ancienne journaliste à *La Liberté*

Ça fait maintenant cinq ans que je travaille en étroite collaboration avec Véronique, entre autres pour la réalisation des cahiers spéciaux. Chaque projet est un nouveau défi que nous relevons ensemble. J'admire sa créativité et le fait qu'elle arrive à se renouveler à chaque fois. Elle comprend toujours ce que je veux dire, même parfois avant même que je le dise!

Son sens du détail et de l'organisation est la touche finale à la réussite de nos projets.

Merci Véro pour ton travail et ton implication dans tout ce que tu fais. Je suis prête pour 25 autres années de projets spéciaux avec toi…

Lysiane Romain,
coordonnatrice de La Liberté Réd

RATIONALISATION DES OPÉRATIONS DE RADIO-CANADA

Avenir encore incertain pour le 607, rue Langevin

Seul le programme *Les Samedis du monde*, animé par Arnaud Decroix, reste produite au 607, rue Langevin, à Saint-Boniface. Le point avec Pierre Guérin, le directeur des services en français pour la région de l'Ouest du Canada.

Daniel BAHUAUD

redaction@la-liberte.mb.ca

Le 6 juin, l'émission du ***6 à 9***, animée par Martine Bordeleau, a commencé à être diffusée des bureaux de la CBC/SRC situés au 541, avenue Portage à Winnipeg. Entre-temps, le diffuseur public continuera d'assurer une présence bonifacienne. Du moins à court terme.

Pierre Guérin : « L'émission ***Les Samedis du monde*** continuera à être produite aux bureaux de CKSB à Saint-Boniface, jusqu'à l'automne. Après quoi la SRC déménagera tout probablement l'ensemble de son équipe de production à nos locaux au centre-ville. Notre priorité est de rassembler les équipes afin qu'elles puissent travailler en proximité. Pour les émissions du matin et du retour à la maison, il était évident pour nous que le personnel soit sous le même toit que les journalistes, techniciens et responsables des bulletins de nouvelles. Avec le déménagement du ***6 à 9*** avenue Portage, c'est donc chose faite. Dans le cas des *Samedis du monde*, qui travaille de manière plus autonome, nous attendrons la retraite de son producteur, Robert Boucher, en septembre, avant de trancher définitivement la question du déménagement. »

Entre-temps la branche immobilière de la SRC continue sa recherche de locataires pour l'édifice. « On est ouvert à toutes les possibilités, qu'elles soient commerciales ou communautaires. Il faudra voir qui est intéressé. C'est possible qu'un organisme ayant besoin d'espaces de bureau choisisse de s'installer au 607, rue Langevin. Et c'est possible que ce soit une entreprise. Il y a déjà eu coexistence de différents locataires dans le passé.

« On peut aisément envisager la possibilité de louer une partie de l'édifice et d'en conserver une autre. La présence de la SRC à Saint-Boniface fait encore partie de nos plans, parce qu'on est conscient de l'attachement de la communauté à l'édifice. Et de son caractère historique. »



photo : Gavin Boutroy

Une dernière photo au 607, rue Langevin du trois-quart de l'équipe du *6 à 9* de CKSB : Joëlle Morgan, la réalisatrice; Martine Bordeleau, l'animatrice et Abdoulaye Cissoko, le chef des nouvelles du matin. Absente de la photo : Christine Lamontagne.

LA PART HISTORIQUE DU 607 LANGEVIN

Le regard d'Heritage Winnipeg

Daniel BAHUAUD

redaction@la-liberte.mb.ca

Lorsque les Bonifaciens discutent d'édifices historiques, il est souvent souligné que l'édifice de CKSB, situé au 607, rue Langevin, est l'ancienne cuisine du Collège Saint-Boniface, qui a brûlé en 1922. Cindy Tugwell, la directrice d'Heritage Winnipeg, suggère que la valeur patrimoniale de l'édifice tient plutôt au fait qu'il a longtemps abrité la radio francophone.

Cindy Tugwell estime qu'on ne peut pas considérer le 607, rue Langevin, sur le même plan historique que la Cathédrale de Saint-Boniface.

« Généralement parlant, un édifice qui reçoit une désignation historique a un certain âge ou une certaine valeur architecturale, comme la Cathédrale ou le Public Safety Building de Winnipeg, qui est un exemple du brutalisme architectural des années 1960. Mais ce n'est pas toujours le cas. CKSB n'est pas un exemple d'une école de design ou d'une tendance dans l'évolution de l'architecture. Sa valeur historique découle surtout de l'usage qu'on a fait du local après l'incendie de l'ancien Collège Saint-Boniface.

« La présence de CKSB au 607, rue Langevin peut être soulignée de différentes façons. Évidemment, on peut d'abord empêcher la démolition de l'édifice. Ou encore, on peut conserver des éléments de l'édifice, comme Heritage Winnipeg tente de le faire dans le cas de l'ancienne école normale, sur la rue Masson. À ce point-ci, ce serait prématuré de conseiller un choix ou un autre. La SRC est le propriétaire et cherche tout simplement de nouveaux locataires. Par contre, l'essentiel, à l'avenir, serait de souligner la présence, à cet endroit, de CKSB depuis 1946. Et en 2016, ce patrimoine peut être salué de diverses manières. On n'a qu'à regarder ce qui a été fait au site de l'ancien Upper Fort Garry. Une seule entrée de l'ancienne structure a été conservée, mais on peut se promener sur les lieux et prendre note du mur patrimonial qui vient d'être érigé. Et puis il y a aussi la manière dont ce parc historique a été aménagé pour évoquer les édifices du fort qui ne sont plus là. Ainsi, on peut utiliser les applications téléchargeables sur son téléphone intelligent, pour se renseigner sur le fort, tout en se baladant sur les lieux. »

CULTUREL

DAPHNIS, CHLOÉ, FERDINAND ECKHARDT, WINNIPEG

Deux fois Chagall au WAG

Du 28 mai au 11 septembre, le Musée des beaux-arts de Winnipeg (WAG) accueille deux expositions de l'œuvre de l'artiste moderniste Marc Chagall. L'une est une série de lithographies d'exception; l'autre raconte le lien mystérieux entre Chagall et Winnipeg.


Gavin
BOUTROY
presse3@la-liberte.mb.ca



photo : Gavin Boutroy

De gauche à droite : *Nature morte aux fleurs* (1935, collection permanente du Musée des beaux-arts de Winnipeg), Andrew Kear, et *Le poète et les oiseaux* (1911, prêt du Minneapolis Institute of Arts).

Andrew Kear tient à souligner le défi auquel une exposition où figure un artiste avec une stature internationale doit faire face. «Il y a l'inquiétude que le public viendra voir l'exposition avec des opinions préconçues par rapport à l'artiste, plutôt que d'essayer de l'apprécier l'art lui-même. »

Le Musée des beaux arts du Canada et le Musée des beaux-arts de Winnipeg ont collaboré pour présenter aux Winnipégois les 42 lithographies en couleur du *Daphnis et Chloé* de Chagall. La venue de cette exposition a suscité une seconde exposition pour illustrer le lien entre Winnipeg et le peintre juif né en Biélorussie en 1887.

Sonia Del Re est la conservatrice associée de dessins et estampes européens, américains et asiatiques, au Musée des beaux-arts du Canada. Elle assure que *Daphnis et Chloé* est à la fois une œuvre accessible, et très représentative de l'œuvre de Marc Chagall. « Les estampes de *Daphnis et Chloé* sont des lithographies couleur et non en noir et blanc. Or Chagall est renommé comme coloriste, et c'est pour ça que l'on dit que cette œuvre est un chef-d'œuvre d'estampes.

« Les lithographies sont très colorées et très fantaisistes, cela correspond bien à l'été qui approche. C'est une œuvre plus universelle que beaucoup des œuvres plus personnelles de Chagall. Elle raconte une histoire bien connue. Je pense que tout le monde y trouvera son compte. »

Daphnis et Chloé sortent d'un roman grec de Longus, du deuxième ou troisième siècle après Jésus-Christ, qui raconte sur un ton bucolique les tribulations des amours d'un jeune chevrier et d'une bergère.

Daphnis et Chloé a été exposé au Musée des beaux-arts de l'Alberta, au Musée des beaux-arts du Canada avant d'arriver au Musée des beaux-arts de Winnipeg.

La conservatrice note qu'après l'exposition à Winnipeg, les lithographies, seront laissées dans le noir pendant plusieurs années avant qu'elles ne puissent être vues de nouveau par le public. « C'est un papier qui est très fragile, très sensible à la lumière. L'éclairage doit être tamisé, pour un maximum de 50 lux. C'est comme ça que les lithographies sont restées aussi éclatantes. »

La seconde exposition est composée, entre autres, de six peintures de Chagall, dont une toile rarissime du début de sa carrière. *Le poète et les oiseaux* a été peint en 1911. C'est un prêt du Minneapolis Institute of Arts.

Il y a également des photos et des lettres qui documentent l'amitié entre Marc Chagall et Ferdinand Eckhardt, le directeur du Musée des beaux-arts de Winnipeg de 1953 à 1974.

Le conservateur de l'art canadien historique au Musée des beaux-arts de Winnipeg, Andrew Kear, raconte l'histoire de l'amitié improbable entre Marc Chagall et un Viennois, docteur en histoire de l'art, immigré à Winnipeg pour le bonheur de servir sa passion.

« Suite à un concert à Winnipeg au début des années 1950, Ferdinand Eckhardt et sa femme, la musicienne et compositrice Sonia Eckhardt-Gramatté, entendent deux musiciens québécois parler entre eux d'une certaine Vava.

« Sonia et Ferdinand avaient connu une Vava avant la Seconde Guerre mondiale, lorqu'ils étaient encore en Europe. Ils ont découvert que c'était la même Vava—et qu'elle avait épousé Marc Chagall. Ils ont obtenu son adresse et ce fut le début de cette relation fantastique entre Chagall et Winnipeg. »

Andrew Kear a obtenu ces informations de l'autobiographie de Ferdinand Eckhardt, qui n'a jamais été publiée. Le conservateur indique que les deux expositions vont très bien ensemble : « Chagall était en train de créer Daphnis et Chloé à l'époque même où son amitié avec Ferdinand Eckhardt se développait. »

Sudoku

PROBLÈME N° 508

6							1	2
					8			6
		8						
				3			7	
				9		2		8
1	9				4			
	1	4		2				
	5				6			9
8	3		7					4

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

RÉPONSE DU N° 507

9	4	3	5	8	2	7	1	6
8	1	7	3	6	4	2	9	5
6	5	2	1	9	7	4	3	8
5	2	1	8	7	6	3	4	9
4	9	8	2	3	1	5	6	7
3	7	6	9	4	5	8	2	1
1	6	5	7	2	3	9	8	4
7	3	9	4	1	8	6	5	2
2	8	4	6	5	9	1	7	3

COLLES ET BRICOLES AVEC EDDY

Chronique de langue du Service de perfectionnement linguistique de l'Université de Saint-Boniface par Danielle Séguin-Tétreault

Chaque semaine, suivez les aventures d'Eddy Moidon, et amusez-vous en même temps à mettre vos connaissances du français oral et écrit à l'épreuve.





DANIELLE Séguin-Tétreault

Salut, c'est moi, Eddy Moidon. Avez-vous remarqué qu'à l'ère de la communication, il y a moyen de passer une journée entière sans parler à personne tout en « communiquant »? Ça m'est arrivé l'autre jour. J'avais des comptes à payer : plus besoin de me rendre à la banque et de jaser avec une caissière. Deux minutes à l'ordinateur et c'était fait. Je n'avais pas dit un mot. Je me suis rendu ensuite à l'épicerie. Quand est venu le temps de payer, je suis passé à la caisse libre-service et je suis reparti sans avoir prononcé un seul mot. Plus tard, Cybèle m'a envoyé un texto sur mon cellulaire pour me dire que tout allait bien à Toronto où elle était pour le travail. Des mots... silencieux. Il était 14 h et je n'avais toujours parlé à personne. Le téléphone a sonné. Youpi! Un interlocuteur! La personne au bout du fil m'offrait une carte de crédit... dans un message enregistré. Nom d'un vilebrequin! Je n'ai même pas eu le plaisir de lui dire deux mots! J'avais besoin de me distraire : j'ai décidé d'aller au cinéma. Je suis monté dans ma voiture, j'ai allumé la radio et je suis tombé sur une ligne ouverte où l'animateur demandait :

À votre avis, pensez-vous que les progrès énormes dans les technologies de la communication ont rapproché les gens ou ont plutôt causé leur isolation?

Je voulais commenter là-dessus, moi! J'ai sorti mon cellulaire, j'ai composé le numéro et... un policier m'a arrêté parce que j'utilisais mon téléphone en conduisant. Enfin! Je parlais à quelqu'un! Disons que ça m'a couté cher du mot!

La question de l'animateur était-elle bien « communiquée »? Voyez la réponse à la page 19.

Voilà, c'est tout, bonne semaine. Je vous laisse sur cette réflexion de mon cousin Basile : « Comment ça se fait que plus on communique, plus on se sent comme unique? »

Eddy Moidon

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 877

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2									■			
3				■								
4								■				
5					■							
6						■					■	
7												■
8			■				■					
9		■								■		
10									■			
11								■				
12					■							

HORIZONTALEMENT

1- Action d'enduire d'une préparation pharmaceutique.
2- Cessation de la sécrétion lactée. – Garçon d'écurie.
3- Préposition. – Point exécuté avec du fil de métal.
4- Se dit de la ligne qui suit l'ordre d'ébranlement dans un séisme. – Rivière se jetant dans le Danube.
5- Reflet, évocation. – Poèmes lyriques.
6- Passereau chanteur. – Impulsion.
7- Dispositions des fenêtres d'un bâtiment.
8- Conjonction. – Rejeta comme faux. – Instituteur.
9- Étoffe très légère et non croisée. – Conjonction.
10- Opère la traduction d'un conflit psychique en affection somatique. – Argent.
11- Se dit de jeunes pousses protégées avec des branches épineuses. – Grosse mouche.
12- Dans l'Hérault. – Petite rondelle de caoutchouc servant à réparer une chambre à air.

VERTICALEMENT

1- Cachots souterrains d'un château fort.
2- Chercher à séduire quelqu'un par la coquetterie. – Trou ménagé pour recevoir un boulin.
3- Vision par le fidèle d'une divinité sacrée. – Formula.
4- Personnel. – Qui ne dure qu'un instant.
5- Grande fête. – Personne originaire d'Asie.
6- Se retire pour vivre à l'écart. – Herbe aux femmes battues.
7- Tendre des filets pour prendre des oiseaux. – Venu.
8- De naissance. – Prénom féminin.
9- Rejoins un lieu. – Doublée.
10- Acides aminés communs. – Dont la robe est brun roussâtre en parlant d'un cheval.
11- L'emporte. – Tige aérienne grimpante.
12- Cité de la Mésopotamie. – Prénom féminin.

RÉPONSES DU N° 876

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	D	E	V	E	R	G	O	N	D	A	N	T
2	E	M	I	N	E	N	C	E	■	R	O	T
3	V	A	S	■	M	E	R	T	E	R	T	■
4	E	C	C	E	I	T	E	■	N	E	R	F
5	R	I	E	N	■	E	R	U	C	T	E	R
6	G	A	R	C	E	■	A	N	A	■	S	E
7	O	T	E	L	L	O	■	I	L	L	■	N
8	N	I	S	■	B	I	S	■	M	E	M	E
9	D	O	■	N	E	G	A	T	I	V	E	S
10	A	N	S	■	U	N	C	I	N	E	S	■
11	G	■	E	F	F	O	R	C	E	R	■	I
12	E	N	N	A	■	N	A	S	E	A	U	X

SPORT

LA MANITOBA PADDLING ASSOCIATION EN FRANÇAIS

Des bateaux-dragons à l'accent francophone

Le tournoi annuel Manitoba School Dragon Boat Challenge a offert une catégorie francophone pour la première fois ce weekend. Regard sur des pagayeurs qui ont relevé le défi en bateau-dragon.

Gavin BOUTROY
presse3@la-liberte.mb.ca

Les 49 équipes du tournoi annuel de bateaux-dragons destinés aux écoles secondaires et présecondaires étaient réparties en quatre catégories: la catégorie mixte, la catégorie femmes, la catégorie des écoles présecondaires et, pour une première fois cette année, la catégorie francophone.

Robert Page est un assistant entraîneur de l'équipe provinciale de canoë-kayak et un coordinateur de projets avec la Manitoba Paddling Association. Il se souvient des premières éditions du tournoi. « Il y a environ dix ans, lorsqu'on débutait, le festival avait lieu à nos locaux sur Churchill Drive. Maintenant, il n'y a pas assez de place pour accueillir tout le monde. »


photo : Gavin Boutroy

Robert Page (à gauche) est un assistant entraîneur de l'équipe provinciale de canoë-kayak. Des membres de l'équipe, dont Emma Mitchell (à droite), participaient au tournoi comme bénévoles.

Il y a deux semaines encore, la kayakiste remportait une médaille d'or et une médaille d'argent aux championnats panaméricains en Géorgie. L'année passée, Emma Mitchell avait participé à la compétition internationale des Espoirs olympiques en Pologne. L'élève du Collège Garden City a des choses à dire par rapport au grand nombre de francophones qui font partie de l'équipe provinciale de canoë-kayak.

« Nous parlons presque tous français. Beaucoup, comme moi, sont en immersion. Je pense que les sports et le français sont liés. Des études montrent que les sportifs réussissent mieux à l'école. Alors ceux qui sont en mesure d'apprendre deux langues sont aussi les sportifs. »

En effet, plus de 4 000 personnes ont convergé dimanche dernier vers le lac Shirley à Winnipeg. Le tournoi avait pour but de prélever des fonds pour la branche manitobaine de la Société canadienne du cancer. Avec ses quatre festivals annuels de bateaux-dragons, la Manitoba Paddling Association prélève environ 250 000 $ par année pour cet organisme.

La catégorie francophone se composait d'équipes provenant de l'École Lord Selkirk Regional, du Collège Miles Macdonell, du Collège Jeanne-Sauvé, du Collège Béliveau, du Collège Garden City, du Centre scolaire Léo-Rémillard, du Collège Sturgeon Heights, de l'École Kelvin et de l'École John Henderson.

Chaque équipe est composée de 20 pagayeurs, d'un joueur de tambour (pour garder le rythme), et d'une personne au gouvernail.

Toutes les équipes ont participé à deux courses, au minimum. Cette année, c'est l'une des équipes du Collège Miles Macdonell qui a remporté le Trophée Festival du Voyageur, décerné à l'équipe gagnante de la catégorie francophone.

Fred Bérard, coordinateur d'évènements spéciaux avec la Manitoba Paddling Association, constate le franc succès du tournoi auprès des écoles d'immersion. « Ça faisait trois ans qu'on travaillait à concrétiser l'idée d'établir une catégorie francophone. Cette année, notre projet a débouché. On est la seule association de canoë-kayak au Canada qui propose une course pour les écoles avec une catégorie francophone. Il n'y en a même pas au Québec. »

Robert Page, qui a lui aussi poussé pour la création de la catégorie francophone, remarque : « Je crois que c'est important, puisque les occasions pour des activités entièrement francophones sont très limitées. D'ailleurs on est actuellement à la recherche d'un nouveau membre bilingue pour notre équipe afin de promouvoir nos programmes à Winnipeg et ailleurs au Manitoba. »

En plus de ses quatre tournois annuels de bateaux-dragons, la Manitoba Paddling Association va offrir des camps de jours entièrement en français du 11 juillet au 15 juillet, puis du 8 au 12 août.

PUBLI-REPORTAGE



DANS NOS ÉCOLES

Chaque semaine, *Dans nos écoles* couvre ce qui s'est passé dans des écoles de la DSFM et annonce des évènements à venir. Dans la nouvelle formule, les élèves livrent leurs commentaires sur des sujets variés. Les bons coups de nos élèves ont aussi leur plateforme. **Restez informés, Suivez *Dans nos écoles*!**

CITATION DE LA SEMAINE

Caleb Dorge, 6e année, École Lacerte

« Grâce au concours oratoire, je suis désormais plus à l'aise de parler devant d'autres, et je sais que je suis capable de travailler fort et d'apprendre mes présentations par cœur pour faire plus de contacts visuels et d'expressions. »



VOUS SOUHAITEZ PARLER DE VOS ACTIVITÉS? ÉCRIVEZ À ECOLES@LA-LIBERTE.MB.CA

RÉGION URBAINE

Un hélicoptère à l'école

Ça a du bon d'aller à l'école près de la 17e Escadre de l'Aviation royale canadienne à Winnipeg! Pour leur barbecue communautaire le 2 juin dernier, les élèves et les parents de l'École Roméo-Dallaire ont vu atterrir dans le champ en arrière de l'école un hélicoptère, qu'ils on ensuite pu visiter à leur guise. L'appareil, un Bell 412, sert à l'entrainement avancé des pilotes de l'armée. C'est le père d'un élève de la garderie Centre-Soleil à l'École Roméo-Dallaire le capitaine, François Lachance-Morin, qui a proposé cette idée au comité scolaire. « C'était une très bonne idée, car je n'avais jamais vu l'intérieur d'un hélicoptère avant », se réjouit l'élève de 6e année, Zacharia Bounachada. Lui aussi en 6e année, Lucien Paradis se souviendra de l'atterrissage de l'appareil sous ses yeux : « La force des ailes était impressionnante ».

photos : Camille Harper-Séguy



En plus d'assister à l'atterrissage d'un hélicoptère, les élèves de l'École Roméo-Dallaire, petits comme grands, ont pu s'installer aux commandes de l'appareil et faire semblant de le piloter! Sur la photo : Justin Bianco, qui est en maternelle.

Être aux commandes c'est bien, mais quel est le degré de confort des passagers dans un hélicoptère? De gauche à droite, Meriem Bounachada, Taylor MacDonald, Sara Boulhout, Youcef Boulhout et Declan Girard ont voulu répondre à cette question.

Des dizaines d'élèves se sont mis en file tout au long de la soirée pour venir visiter l'hélicoptère. C'était un grand succès! Devant l'hélicoptère, un groupe de 6e années très enthousiastes : Messager Mumbere, Jonathan Larouche, Zacharia Bounachada, Lucien Paradis, Sasha Fairhurst et Yafa Abdulla.



À NOTER

ACTIVITÉS SCOLAIRES

6 au 8 juin,
Camp 4 x 4, Camp Cedarwood, écoles Lagimodière, Précieux-Sang, Roméo-Dallaire, Saint-Jean-Baptiste et Sainte-Agathe

13 au 15 juin,
Camp 4 x 4, Camp Cedarwood, écoles Gilbert-Rosset, Lagimodière et Notre-Dame

17 juin,
Jeux Juniors, Parc de rugby Maple Grove, 4e à la 6e année (24 juin, journée de pluie)

20 au 22 juin,
Camp 4 x 4, Circle Square Ranch, écoles Taché et Christine-Lespérance

COMMISSION SCOLAIRE

Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine, le mercredi 15 juin à 19 h, au bureau divisionnaire, Lorette.

CONGÉS

30 juin,
fin des classes

Avis aux parents de la DSFM : Afin d'être avisé des annulations de transport scolaire, des fermetures d'école ou des retards d'autobus, pour cause de situations d'urgence ou d'intempéries, abonnez-vous à **Twitter (#DSFM_ALERT)**.



PUBLI-REPORTAGE



DANS NOS ÉCOLES

VOUS SOUHAITEZ SOUMETTRE UN SUJET DE DISCUSSION? ÉCRIVEZ À ECOLES@LA-LIBERTE.MB.CA

ILS EN PARLENT

LES ACTIVITÉS D'ÉTÉ

Mis à part quelques journées de pluies diluviennes, l'été semble bien installé au Manitoba. Fondue la neige et vive la chaleur! Avec de pareilles températures et conditions météorologiques, l'été est propice à la pratique d'activités très différentes de l'hiver.

Quelles sont les activités d'été préférées des élèves de la Division scolaire franco-manitobaine, et avec qui aiment-ils les pratiquer?





Madison Siwicki, 8e année, École communautaire Aurèle-Lemoine

« Mon activité préférée est le football. C'est très important pour moi. J'aime jouer au football avec mes amies à l'école. On fait du football sans contact dans la cour de l'école. C'est vraiment amusant de pouvoir jouer au football avec mes amies si je veux. Je fais aussi partie d'une équipe de football de la communauté depuis l'an dernier et on joue avec contact. J'ai pu rejoindre cette équipe, car ils ont créé une équipe de filles. J'étais vraiment contente, je voulais jouer au football depuis longtemps. »



Adrien Hébert, 7e année, École Lagimodière

« J'aime beaucoup jouer dans la piscine extérieure chez nous. Je nage avec mon cousin, mes deux cousines et mon frère. On aime rester sous l'eau le plus longtemps possible. »



Éléanore Phaneuf Purdy, 4e année, École Taché

« Ce que je préfère en été, c'est faire du baseball avec mon amie d'école Aurélia. Je fais du baseball depuis deux-trois ans. Avant, c'était juste pour s'amuser. Mais maintenant on joue dans un club. J'aime le baseball, car on peut jouer en équipe avec d'autres personnes. »

DIVISIONNAIRE

Deux orateurs à succès

Deux élèves de la DSFM se sont distingués au concours oratoire de Canadian parents for French, le 7 mai dernier à l'Université de Saint-Boniface, auquel ils participaient avec leur classe. Caleb Dorge, en 6e année à l'École Lacerte, est arrivé troisième de sa catégorie Français niveaux 5 et 6, et Zara Ramlal, en 10e année au CSLR, a obtenu la deuxième place dans sa catégorie, Français niveaux 9 et 10.

Pourtant, c'était leur première participation à tous les deux. « C'était difficile, confie Zara Ramlal. J'avais le trac et quand je suis nerveuse, je bégaie. Mais j'ai beaucoup pratiqué mon texte devant ma famille et mes amis avant la finale, et ils m'ont donné beaucoup de conseils, comme par exemple mémoriser mon texte. Ça m'a aidé à surmonter ma peur en sortant de moi-même. »

L'élève de 10e année a choisi de parler au jury de pourquoi on ment. « C'est un sujet qui m'intéresse vraiment, affirme-t-elle. Ça me fascine que certains puissent mentir sans même s'en rendre compte! J'ai fait beaucoup de recherches sur la science derrière le mensonge et c'était l'occasion de montrer aux gens ce que j'ai appris. »

Pour sa part, Caleb Dorge a discouru sur le stress, « car je suis souvent stressé et je voulais savoir pourquoi je suis stressé et ce que c'est le stress. J'ai fait mes recherches en classe, en utilisant Google, puis j'ai écrit mon brouillon et mon enseignante m'a aidé à l'améliorer ».

S'il est sujet au stress, il assure toutefois que « ce n'était pas trop stressant de faire le concours, car j'ai beaucoup pratiqué, donc je me sentais confiant. J'ai pu me calmer et ajouter des gestes et des expressions dans ma voix. C'était pour moi une très belle expérience de parler en public.

« Grâce au concours, je suis désormais plus à l'aise de parler devant d'autres, et je sais que je suis capable de travailler fort et d'apprendre mes présentations par cœur pour faire plus de contacts visuels et d'expressions. J'espère que ma classe refera ce concours l'an prochain! »

Zara Ramlal espère également se représenter au concours en 2016-2017. Si elle gagne, elle se rendra à Ottawa pour la compétition nationale.



photo : Camille Harper-Séguy

Zara Ramlal.

photo : Camille Harper-Séguy

Caleb Dorge.

EMPLOIS ET AVIS

Université de Saint-Boniface
Une éducation supérieure depuis 1818

RÉUNION ANNUELLE

L'Université de Saint-Boniface vous invite à sa réunion annuelle.

Le mardi 28 juin 2016 à 17 h 30

Salon Sportex (salle 1341)

R.S.V.P. à rbradet@ustboniface.ca

RM MONTCALM

POSTE DE DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

Le conseil de la Municipalité rurale de Montcalm est à la recherche d'une personne dotée de fortes habiletés de direction pour accéder au poste de directeur(trice) général(e).

Les responsabilités clés du/de la directeur(trice) général(e) sont :

- prendre un rôle clé dans la promotion et la croissance de la Municipalité;
- assurer le développement d'un plan à long terme pour les opérations et le succès continu de la Municipalité;
- planifier, diriger et coordonner les activités quotidiennes requises pour implanter ce plan et assurer d'atteindre les buts et les objectifs approuvés par le conseil;
- recommander de nouvelles initiatives, programmes, politiques et plans pour l'étude du conseil;
- développer et implanter un processus pour la préparation du budget capital annuel et le budget des opérations;
- fournir une planification et une gérance responsables d'un budget de presque 3 millions de dollars;
- développer des relations positives et maintenir une communication transparente avec toutes les parties prenantes et les champs d'intérêt à la Municipalité.

Idéalement, la personne doit posséder des habiletés en technologie et avoir de l'expérience dans l'administration municipale, la gérance financière et la gestion des ressources humaines. La personne doit également posséder d'excellentes habiletés de communication, de recherche et d'analyse ainsi que les habiletés de direction, qui ne sont que quelques exigences de ce poste.

Il y aura des occasions pour grandir et pour s'épanouir tout en contribuant à la promotion du développement économique et communautaire de la Municipalité. Du perfectionnement professionnel sera offert afin d'assurer le succès continu du/de la directeur(trice) général(e).

La Municipalité rurale de Montcalm est située au sud de Winnipeg le long de la rivière Rouge et son bureau municipal est à Letellier. La Municipalité est fière d'avoir les communautés de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-Joseph, offrant un beau mélange de vie urbaine et tranquillité de la campagne pour sa population de 1 300.

La personne peut s'attendre à un salaire global et des bénéfices.

Les personnes intéressées à ce poste doivent soumettre un curriculum vitae et une lettre de présentation et indiquer clairement sur l'enveloppe – **poste de directeur(trice) général(e)** – à Ernie Epp, directeur général par intérim, Municipalité rurale de Montcalm, C.P. 300, Letellier, MB R0G 1C0 ou par courriel à cao@rmofmontcalm.com. Le comité de sélection a l'intention de revoir les demandes dès le 21 juin 2016.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont soumis leur candidature, mais seulement les personnes choisies pour une entrevue seront contactées.

CATHÉDRALE SAINT-BONIFACE CATHEDRAL

La **Paroisse Cathédrale Saint-Boniface** est à la recherche d'un(e) :

ADJOINT(E) ADMINISTRATIF(VE)

Poste permanent à temps plein

L'adjoint.e est responsable du bon fonctionnement du bureau pour les tâches journalières, la publication du bulletin hebdomadaire, la mise à jour du site Web, la tenue des registres de la paroisse ainsi que le travail de secrétariat pour les cimetières.

RESPONSABILITÉS

- Répondre aux appels et aux demandes des paroissiens et du public
- Accueillir le monde au bureau
- Recevoir les dons, le courrier, et autres livraisons
- Rédiger des lettres, le bulletin, des procès-verbaux, etc. dans les deux langues officielles
- Garder à jour les registres de la paroisse
- Faire des mises à jour du site Web de la paroisse
- Préparer les horaires des événements, des célébrations liturgiques, des confessions, etc.
- Aider à la vente de lot et de niche et appuyer l'administration quotidienne des cimetières

EXIGENCES

- Maîtrise du français et de l'anglais, à l'oral tant qu'à l'écrit
- Excellente connaissance des logiciels Word, Publisher, Excel, Outlook
- Connaissance du logiciel Sage 50 un atout
- Expérience en réception
- Solides aptitudes de communication en personne, au téléphone et par écrit
- Capacité à gérer et prioriser plusieurs tâches et projets à la fois
- Compétence numérique
- Connaissance de la vie d'une paroisse

Salaire : selon l'expérience
Entrée en fonction : dès que possible.

Pour une description complète du poste ou pour soumettre votre curriculum vitæ et votre lettre de présentation **au plus tard le 15 juin 2016**, veuillez communiquer avec **Marc Foidart, directeur général** par courriel à **mfoidart@cathedralestboniface.ca**

Université de Saint-Boniface
Une éducation supérieure depuis 1818

APPEL DE CANDIDATURES

Adjoint administratif ou adjointe administrative à la réception

Responsabilités générales :

- Assurer les services de réception, au téléphone et en personne, et répondre aux demandes du public;
- Effectuer la saisie et la mise en page de documents;
- Effectuer l'envoi du courrier;
- Fournir de l'appui aux divers services et unités tel que le classement, le traitement de texte, la mise sous enveloppe d'envois et le service de messagerie;
- Faire la réservation des locaux.

Compétences requises :

- Être titulaire d'un diplôme en gestion de bureau ou posséder une formation ou une expérience équivalente;
- Excellente connaissance du français et de l'anglais, parlés et écrits;
- Excellente connaissance des applications Microsoft Office;
- Bon sens de l'organisation;
- Entregent et esprit d'équipe;
- Habileté à traiter avec un public varié.

Rémunération : selon la convention collective

Entrée en fonction : 5 août 2016

Veuillez faire parvenir votre lettre de présentation et votre curriculum vitae au plus tard le 15 juin 2016 à :

Lorraine Roch, directrice des ressources humaines
Université de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : 204-233-0210 Télécopieur : 204-237-3099
loroch@ustboniface.ca
ustboniface.ca

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.

Postes à combler

DIVISION • SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

Enseignant(e) – éducation physique
Contrat temporaire 50 %

Chantal Legal, directrice
École/Collège régional Gabrielle-Roy
Tél. : 204-878-2147
Date limite : le 14 juin 2016

Enseignant(e) – éducation artistique
Contrat temporaire 52 %

Linda Leclerc, directrice
École régionale Notre-Dame
Tél. : 204-248-2147
Date limite : Ce poste sera ouvert jusqu'à ce qu'il soir comblé.

Pour de plus amples renseignements :
www.dsfm.mb.ca

Gabrielle Roy
LA MAISON GABRIELLE-ROY

Directeur général ou directrice générale

Responsabilités :

- administration de l'organisme et gestion des ressources humaines (y compris les bénévoles);
- accueil du public et visites guidées du musée;
- mise en œuvre de la programmation du musée;
- mise en œuvre des stratégies de marketing et de collecte de fonds;
- coordination des activités des divers comités.

Compétences recherchées :

- expérience en administration;
- maîtrise du français et bonne connaissance de l'anglais à l'oral et à l'écrit;
- sens de l'organisation et de la communication;
- connaissance de la préparation de budgets;
- connaissances en informatique;
- capacité à travailler de façon autonome ainsi qu'en équipe;
- des connaissances dans le domaine du patrimoine seraient un atout;
- une expérience dans le domaine du financement des organismes à but non lucratif (demandes de subventions notamment) serait un atout.

Conditions de l'embauche :

- poste à temps plein;
- contrat d'un an renouvelable;
- salaire à négocier;
- entrée en fonction à la mi-juillet ou début août.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae d'ici **le 24 juin 2016** à :

LA MAISON GABRIELLE-ROY
Case postale 133
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Télécopieur : (204) 231-3910
Courriel : info@maisongabrielleroy.mb.ca

La carrière et le style de vie que vous méritez!

Notre-Dame-de-Lourdes & Saint-Claude
Postes bilingues variés
Temps plein, temps partiel et occasionnel

- **Aide-diététiste**
- **Aide - entretien ménager**
- **Aide en soins de santé**
- **Aide - Soins à domicile**
- **Infirmier(ière)s auxiliaires et autorisé(e)s**
- **Préposé(e) aux activités récréatives**

Visitez notre site Web pour toutes les offres d'emploi courantes. Envoyer votre c.v. sous pli confidentiel à l'adresse suivante : humanresources@southernhealth.ca

www.southernhealth.ca

Southern Health Santé Sud

LA LIBERTÉ Depuis 1913

AVIS AUX ANNONCEURS

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard **le mercredi avant 16 h** pour parution le mercredi de la semaine suivante à l'adresse :

production@la-liberte.mb.ca

Merci de votre collaboration!

Téléphone :
204 237-4823
Télécopieur :
204 231-1998

GARDERIE LES PETITS AMIS DAY CARE INC.
88 Chemin Aréna Rd., Ste. Anne, Manitoba R5H 1G6
Télé. : 204-422-8933 Téléc. : 204-422-6116
Courriel: garderie@mymts.net

La Garderie les petits amis inc. cherche à combler le poste à temps plein de
directeur (trice) général(e)

Les personnes intéressées doivent :

- posséder un diplôme EJE III ou l'équivalent tel que reconnu par le bureau des Services à la famille du Manitoba. Les candidat(e)s désirant obtenir un diplôme EJEIII seront considérés;
- avoir un minimum de 2 ans d'expérience comme directeur(trice) adjoint(e) ou superviseur(e);
- avoir un minimum de 2 ans d'expérience de travail avec les enfants d'âge scolaire et préscolaire;
- démontrer une bonne connaissance et compréhension de la *Loi sur la garde d'enfants*;
- être en mesure d'établir et de suivre des politiques et procédures;
- démontrer une passion pour l'enrichissement et le bien-être des enfants et une motivation pour améliorer les services aux enfants et aux familles;
- posséder d'excellentes compétences administratives, financières et technologiques (connaissances des logiciels et outils de communications tels que Quickbooks, Word, Excel, courriel, internet, facebook, etc.)
- être en mesure de travailler de façon autonome et/ou en équipe et avec le Conseil d'administration;
- être en mesure de communiquer effectivement et efficacement en **français** de façon orale et écrite, ainsi qu'en anglais;
- avoir un moyen de transport.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur lettre de présentation avec leur curriculum vitae et un minimum de trois références au CA de la Garderie les petits amis aux coordonnés ci-haut. La lettre de présentation devra démontrer les aptitudes et les expériences professionnelles en liens aves les exigences mentionnées précédemment.

La rémunération du/de la candidat(e) choisi(e) dépendra des qualifications et de l'expérience.

Nous remercions tout les candidat(e)s mais seulement ceux(celles) choisi(e)s en entrevus seront contactés.

MUNICIPALITÉ DE LA BROQUERIE MANITOBA

GESTIONNAIRE DES FINANCES
MUNICIPALITÉ RURALE DE LA BROQUERIE

Secteur : Finance
Échelle salariale : 64 000 $ à 78 000 $

La municipalité rurale de La Broquerie est à la recherche de personnes qualifiées pour le poste de gestionnaire des finances. Cette personne se rapporte directement à la direction générale. Le/la gestionnaire des finances est responsable des opérations générales du secteur des finances et de ses employés. Cette personne devra aussi fournir une direction au sujet finances et conseiller la direction générale et le conseil sur toutes questions de finance.

Les responsabilités clés :

- protéger et assurer une utilisation efficace des ressources financières de la Municipalité rurale de La Broquerie;
- assurer le développement et le maintien d'un système approprié pour le contrôle interne et également assurer que tous les secteurs appliquent ce système;
- rechercher et préparer le budget capital annuel et à long terme et les budgets opérationnels;
- assurer de fournir des informations financières pertinentes, ponctuelles et précises au conseil, à la direction générale et aux autres gestionnaires supérieurs;
- superviser un programme de gestion des actifs efficace et économe;
- assister et superviser les comptes des actifs, des passifs et du capital ainsi que les besoins en assurance;
- réconcilier les comptes des actifs, des passifs, du capital, des revenus et des dépenses et fournir un rapport financier mensuel;
- gérer les investissements et les réserves;
- développer et implanter les pratiques d'achat et superviser le système d'achat;
- assurer la conformité avec la législation financière, ses politiques et ses procédures;
- identifier, revoir et proposer des politiques d'imposition d'impôts.

La personne idéale est une professionnelle dévouée, dotée d'une capacité d'analyse, possédant la comptabilité CCSP, la technologie d'information, des habiletés interpersonnelles et de communication, des connaissances approfondies et une expérience de première main avec les finances municipales ou d'un organisme à but non lucratif. La préférence sera accordée aux personnes qui détiennent une accréditation comptable professionnelle (CA, CPA, CGA) et un minimum de 3 (trois) années d'expérience dans ce domaine.

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur curriculum vitae, accompagné d'une lettre de couverture et 3 (trois) références, **avant le 10 juin à 16 h** à :

Municipalité rurale de La Broquerie
Attention : Anne Burns, directrice générale
« Gestionnaire des finances »
C.P. 130, La Broquerie, MB ROA OW0

Téléphone : 1-204-424-5251 • Télécopieur : 1-204-424-5193
Courriel : cao@rmlabroquerie.ca

Seulement les personnes choisies pour une entrevue seront contactées.

PETITES ANNONCES

NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	13,63 $	14,77 $	15,93 $
Semaine 2	21,71 $	24,04 $	26,35 $
Semaine 3	25,19 $	28,66 $	32,13 $
Semaine 4	28,66 $	33,29 $	37,93 $
Semaine 5	32,13 $	37,93 $	43,71 $
Semaine 6	35,62 $	42,56 $	49,51 $

Mot additionnel : 16¢ **Photo : 15,93 $**

MasterCard VISA Interac

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

RETROUVEZ NOS EMPLOIS SUR WWW.LA-LIBERTE.MB.CA!

LE CLUB DE BICOLO

SOCCER



JEU-QUESTIONNAIRE

1 Le soccer a d'abord été joué en Angleterre il y a plus de cent ans. En Europe, on n'emploie pas le mot ***soccer*** pour parler de ce sport. Quel mot utilise-t-on?

Rugby **Football** **Cricket**

2 Combien de joueurs d'une même équipe jouent sur le terrain?

11 **12** **13**

3 Pourquoi les joueurs portent-ils des chaussures à crampons?

a) Pour changer rapidement de direction.

b) pour ne pas glisser sur l'herbe.

c) a et b.

4 Qu'est-il important de faire avant une partie de soccer?

a) Manger du chocolat pour avoir de l'énergie.

b) Regarder une partie de soccer à la télévision.

c) Faire un bon échauffement pour s'étirer les muscles.

5 Dribbler au soccer c'est : botter le ballon et courir en même temps. Quel autre sport te demande de dribbler, mais cette fois-ci avec tes mains?

____

6 Estime la circonférence (le tour) d'un ballon de soccer.



50 cm **70 cm** **90 cm**

7 Si un joueur ne respecte pas les règles du jeu, il peut recevoir des sanctions de l'arbitre. Si l'arbitre montre un carton rouge, le joueur doit quitter le terrain de jeu. Si l'arbitre montre un carton jaune, le joueur reçoit un avertissement.

CARTON JAUNE OU ROUGE?

Parmi les exemples de sanctions suivants, devine s'il s'agit d'un carton jaune ou d'un carton rouge.

a) Toucher le ballon avec sa main volontairement pendant un jeu.

b) Déranger les autres joueurs par son comportement.

c) Entrer sur le terrain pendant un jeu sans l'autorisation de l'arbitre.

d) Dire des mauvais mots.

e) Avoir un comportement violent.

Place tes réponses au bon endroit dans le tableau.

CARTON JAUNE AVERTISSEMENT	CARTON ROUGE EXPLUSION

8 Inscris la bonne lettre. Laquelle des figures suivantes représente







la talonnade? ______ le tackle?______ le jeu de tête?______

RÉPONSES :

1. Football
2. 11
3. c
4. c
5. Basketball
6. 70 cm
7. Avertissement : b, c — Expulsion : a, d, e
8. talonnade - b
tackle - c
coup de tête - a

CLUB DE BICOLO • C.P. 190 • 420, rue Des Meurons • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • 237-4823

COMMUNAUTAIRE



CHRONIQUE RELIGIEUSE

DIANE BÉLANGER

Où sont nos confirmés et leurs parents?

En tant que coordonnatrice diocésaine de la catéchèse, je me fais régulièrement poser cette question par des laïcs engagés ou par des prêtres, comme si ceux-ci cherchaient désespérément à savoir s'il existe une méthode efficace pour que les confirmés et leurs parents soient rapidement rendus « capables de vivre en communauté chrétienne et de participer activement à la vie et à la mission de l'Église » (1). Et je comprends bien leur questionnement, car tant d'ingénieux et de généreux efforts sont déployés pour la catéchèse dans nos communautés chrétiennes et dans certaines de nos écoles.

Pour ma part, je ne possède aucune recette magique pour ça, mais ma réflexion et ma prière m'ont progressivement conduite à penser ce qui suit. Où sont nos confirmés et leurs parents? Je crois qu'ils sont ailleurs, en train d'explorer et de découvrir le monde et ses richesses. Ils sont en train de vivre la famille, de faire du sport, de passer de beaux moments avec leurs amis ou encore de naviguer sur le web. « Et Dieu vit que cela était bon »! Il se peut également que certains d'entre eux soient en train de traverser une épreuve.

Cependant, je n'éprouve aucune tristesse ni découragement face à cette situation, car je sais en Qui je mets ma foi. Et je crois que c'est Lui, le Sauveur du monde. J'ai moi-même été catéchisée à l'école élémentaire, et à l'âge de 13 ans, j'ai décroché de la pratique religieuse pour diverses raisons, dont le manque de témoins authentiques de foi et de charité fraternelle dans mon milieu. À l'âge de 28 ans, ayant accompagné une amie à la messe un Dimanche de la Pentecôte, j'ai été saisie par l'Esprit du Christ Ressuscité et, ce même jour, je suis redevenue catholique, apostolique et romaine. Les gens qui priaient pour moi depuis des années jubilaient de joie devant ma conversion. Il en avait fallu du temps, mais la semence avait enfin porté son fruit dans ma vie!

Je crois aussi en la puissance de la prière. Je consacre une heure d'adoration à Dieu tous les matins, car sans Lui je ne peux rien faire. Ce temps de prière en plus d'être le fondement de ma mission, est la source de mon espérance, de ma paix et de ma joie. Je sais que pour attirer des gens, et surtout des jeunes, à Dieu et à l'Église, je suis d'abord appelée à transparaître moi-même du bonheur et de la fierté d'être une catholique convaincue et engagée.

Je crois fermement que les prières des grands-parents et que les semences de la Parole de Dieu, déposées dans le cœur des enfants et de leurs parents par les catéchètes, porteront un jour ou l'autre leurs fruits. Nous devons simplement abandonner à Dieu "le quand et le comment". La patience doit être au cœur de la spiritualité du catéchète.

Je fais confiance en la « vitalité de la semence de l'Évangile ». Je fais « confiance en l'action de l'Esprit Saint et en l'efficacité de la Parole de Dieu semée dans l'amour » (2).

« L'efficacité de la catéchèse est et sera toujours un don de Dieu à travers l'œuvre de l'Esprit du Père et du Fils. Cette totale dépendance de la catéchèse envers l'intervention de Dieu, l'Apôtre Paul l'enseigne aux Corinthiens, lorsqu'il leur rappelle : « *Moi, j'ai planté, Apollos a arrosé ; mais c'est Dieu qui donnait la croissance. Donc celui qui plante n'est pas important, ni celui qui arrose ; seul importe celui qui donne la croissance : Dieu* » (1 Cor 3, 6-7) » (3).

Encore aujourd'hui, et peut-être comme jamais, cette parole engage tous les catéchètes et les ouvriers de l'Église à relever la tête, à faire confiance et à continuer de semer largement, car Dieu est plus grand que tout ce que nous pouvons imaginer.

(1) Congrégation pour le Clergé, *Directoire général pour la catéchèse*, CÉCC, 1997, no° 86.
(2) Ibid., no 8.
(3) Ibid., no 288.

Vous pouvez aussi lire la *Chronique religieuse* de la semaine, ainsi que les chroniques antérieures au site Web de l'Archidiocèse de Saint-Boniface : http://www.archsaintboniface.ca/main.php?p=217

COMMENT PROFITER DU *BOOM* DE CONSTRUCTION DU SUD-EST

La stratégie d'expansion de La Broquerie Lumber

Le *boom* de construction des dernières années dans le Sud-Est manitobain a convaincu les propriétaires de La Broquerie Lumber RONA d'ouvrir une nouvelle quincaillerie de 8 000 pieds carrés, officiellement le 20 juin.



photo : Gavin Boutroy

Paul Vielfaure (assis) et Farrel Rempel, deux des trois copropriétaires de La Broquerie Lumber, dans la nouvelle quincaillerie de l'entreprise.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Quand ils ont acheté La Broquerie Lumber en 2006, Paul Vielfaure, Bob Kehler et Farrel Rempel savaient qu'ils devenaient propriétaires d'une institution locale, appréciée par les villageois et agriculteurs depuis la création de la cour à bois par les frères Gabriel et Georges Choiselat au début des années 1950. Mais le trio d'entrepreneurs ignorait jusqu'alors combien il avait visé juste.

Pour Paul Vielfaure, « avant tout, c'était une question de bon *timing* ».

« On a acheté la cour à bois de Claude Moquin, qui l'avait achetée de la famille Tétrault, successeure des Choiselat. La cour avait une superficie d'une acre. On l'a vite doublée. Aujourd'hui, la cour fait cinq acres. Et la petite quincaillerie qui remonte aux années 1970 a été remplacée par une toute nouvelle construction de 8 000 pieds carrés. Un gros *box store* de deux millions $ qui fait compétition au Home Hardware d'E. G. Penner et au McMunn & Yates, l'ancien C. T. Loewen Building Centre de Steinbach.

« Tout ça, c'est à cause du *boom* de construction dans le Sud-Est. À La Broquerie, Marchand, Richer, Saint-Labre et aussi à Steinbach, les mises en chantier, ça n'a pas dérougi depuis des années. Partout, les gens veulent construire. »

Les propriétaires de La Broquerie Lumber RONA connaissent bien le domaine. Farrel Rempel construisait des étables pour Hytek (NDLR : aujourd'hui HyLife), l'entreprise d'élevage de porc établie en 1994 par Paul Vielfaure et ses frères, Claude et Denis, ainsi que leur partenaire en affaires Don Janzen.

Paul Vielfaure : « Farrel Rempel est vraiment un contracteur expérimenté. C'est lui qui gère la cour à bois. Bob Kehler, lui, est inspecteur en construction pour la Ville de Steinbach. Il s'y connaît à fond. C'est en grande partie à cause de cette expertise et de la bonne gestion qu'on a réussi de passer à deux employés à une douzaine. La croissance s'est faite graduellement. On a agrandi quand c'était réalisable. »

C'est en 2011 que La Broquerie Lumber s'est affiliée à la chaîne RONA. « Avant ça, on était avec Tru Serv, l'entreprise qui a les quincailleries Macleod's et Stedman's, et True Value. On était un True Value.

« La plupart des quincailleries à la campagne s'associent avec les grandes entreprises. D'abord, elles sont connues. Mais avant tout, c'est parce qu'elles peuvent commander tous ces produits – outils, machines, etc. – d'un seul centre de distribution. Claude Moquin, lui, achetait tout à la pièce. Nous, on préfère offrir les produits RONA. Quand une vente est annoncée dans les dépliants de RONA, les gens savent qu'ils peuvent venir chez nous pour avoir exactement la même aubaine sur les mêmes produits. »

L'approche semble être la bonne, puisque les ventes annuelles de La Broquerie Lumber RONA se chiffrent à près de huit millions $.

« On espère monter le chiffre d'affaires à 10 ou 13 millions $. La clé, c'est de rendre l'achat chez nous plus alléchant, au point où les clients n'auront plus besoin de se rendre à Winnipeg, ou même à Steinbach. Si les produits se vendent au même prix ou sont même un peu moins chers que dans les quincailleries des villes, pourquoi les gens voudraient-ils se déplacer? Pourquoi payer l'essence et perdre du temps?

« Côté matériaux de construction de notre cour à bois, on essaie de vendre légèrement moins cher qu'à Steinbach. Et on se tire d'affaire », conclut Paul Vielfaure.

COLLES ET BRICOLES - RÉPONSE



À votre avis ou **Pensez-vous** que les progrès énormes dans les technologies de la communication ont rapproché les gens ou ont plutôt causé leur isolement?

Le fait de dire « à votre avis » et « pensez-vous que » dans la même phrase constitue un pléonasme. L'une ou l'autre des formulations suffit.

L'isolation est l'action de protéger un corps contre le bruit, la chaleur, etc. Dans la phrase ici, il fallait utiliser « isolement ».

À VOTRE SERVICE

SERVICES

AVOCATS-NOTAIRES

